Les étoffes de Provence
partie 3 : histoire d'*indiennes*

Les *indiennes* proprement dites

Ce que l'on nomme *Indiennes*, c'est un ensemble d'étoffes de coton imprimé, venues d'Orient, qui ont séduit totalement les populations européennes à partir du XVIIe. À l'heure actuelle encore, elles demeurent attractives. Marseille, en tant que porte d'entrée commerciale des produits d'Orient permit l'introduction des tissus peints dont le colorisme et l'esthétique charment les amateurs tant hommes que femmes de toutes les parties de la société, de la paysanne jusqu'aux favorites des rois.

Elles font les délices de la mode mais aussi des décorateurs car elles revêtent fauteuils, chaises, radassiers etc.

Déjà au tout début du XVIIe, des Portugais introduisent en Europe les premières toiles peintes dites « pintados ». Les Hollandais (1597), les Anglais (1600), les Danois (1616), les Français (1664) puis les Suédois (1731), établissent des comptoirs en Orient et mettent en fonction des compagnies commerciales pour la circulation des produits exotiques.



Marseille au XVIII; gravure, Georg Balthasar Probst excud. A. V. ». Imprimé à Augsbourg.

À Marseille, dès le milieu du XVIe, on file et on tisse les cotons bruts importés du Levant. Puis, vers 1648, dans le milieu des graveurs sur bois et des maîtres cartiers, naît l'idée de créer des formes de bois sculptées susceptibles de poser la couleur sur les toiles unies. Cela donne les premières *Indiennes* de Marseille, certes bicolores et peu résistantes au lavage encore.

En **1664,** Colbert crée la Compagnie des Indes Orientales qui va apporter un flux d'étoffes imprimées chatoyantes et notamment de **Chafarkanis,** de Diyarbakir et les toiles bleues d'Alep qui sont particulièrement prisées . L'apport en 1669-1672 de graveurs et de peintres arméniens améliore la qualité de la production locale. Plus d'une dizaine d'« indienneurs » marseillais imite les tissus importés du Levant, affinant leurs techniques toujours davantage.
Des centres s'installent ailleurs en Provence, à Avignon, Tarascon, Nîmes, Arles, Aix-en-Provence...

Les chafarkanis (Jafracanis)

Toile populaire originaire des Indes, de coton imprimé teinté en garance. Sur une toile lâche et de qualité moyenne, le dessin est imprimé à la planche de bois. Généralement, le motif est de couleur rouge ou violet sur fond blanc ou à l'inverse blanc sur fond rouge. Les motifs sont floraux, de petite taille, relativement simples et répétitifs. Bien évidemment, les techniques les plus élaborées sont inventées pour obtenir une coloration résistante, grand teint, capable de perdurer malgré des lavages fréquents. Nous reviendront sur les techniques savantes nécessaires pour imprimer les *Indiennes*.





De ces étoffes relativement peu chères, les femmes de Provence se font des jupons, des capes piquées, des couvertures...





Deux jupons en Chafarkani, XVIIIe, collection particulière

La prohibition :

La facilité d'emploi des étoffes peintes, leur grande qualité esthétique, leur moindre coût par rapport aux tissus de soie, provoque une réaction de la part des fabricants des étoffes de soie, de laine et de lin traditionnelles et notamment des Lyonnais. Aussi en 1686, Louvois, le successeur de Colbert, persuade le roi d'émettre un avis de prohibition visant les toiles peintes importées d'Orient ou fabriquées localement. Toute personne surprise, même dans le domaine public, porteuse d'un vêtement confectionné avec une *Indienne* pourra se voir non seulement taxée d'une amende mais on pourra lui ôter ce vêtement même dans la rue, au vu de tout un chacun.
Nombre d'indienneurs se sont réfugiés en territoire papal, non soumis à cette prohibition. Et Marseille obtient une exemption de

pourvu que les ventes soient destinés à l'exportation. Bien évidemment, la contrebande fleurit à partir de la production locale.

Par ailleurs, un grand nombre d'indienneurs industriels, huguenots, se voient contraints de quitter le territoire national, à partir de 1685 date de l'abrogation de l'Edit de Nantes. Ils partent, avec leur matériel, dans des pays comme la Suisse, la Hollande, l'Angleterre, où ils mettent leur immense savoir-faire à la disposition des pays d'accueil.

Le résultat de cet exode est qu'une grande quantité des produits reviendront sur le territoire français par le biais de la contrebande et malgré les édits de prohibition.

Ce n'est qu'en 1759 que la législation autorise enfin la production et la diffusion libres des *Indiennes* à nouveau en France.

Marseille reste néanmoins au cœur de cette industrie, notamment grâce à des entrepreneurs comme Jean Rodolphe Wetter. En 1744, cet industriel suisse obtient le privilège d'établir une grande manufacture dans la vallée de l'Huveaune, à Saint-Marcel, sur un terrain appartenant au marquis de Forbin. Employant jusqu'à 700 personnes et dotée de 36 tables d'impression, cette manufacture illustre l'essor de l'indiennage provençal au XVIII[e] siècle. Après une faillite en 1755, Wetter déplace son activité à **Orange**, où il emploie 500 ouvriers, dont 4 dessinateurs et 14 graveurs, en 1762.



Jean Gabriel Rossetti, l'atelier d'indiennes des frères Wetter à Orange, 1764





Rossetti, l'atelier de gravure et l'atelier des pinceauteuses en indienne, 1764 Musée d'Orange. Photos Michèle Brun

À son apogée, Marseille comptait une quinzaine d'ateliers d'indiennage, produisant environ 100 000 pièces par an en 1754, marquant ainsi l'importance de cette industrie dans l'économie régionale et nationale.

Les techniques d'impression

Dès le Moyen Âge, les Occidentaux pratiquent la teinture et la xylographie (technique de gravure en relief de plaques de bois selon un choix de motifs) qui permet d'imprimer des motifs de feuillages ou d'animaux stylisés. Mais il manquait une clientèle qui s'est révélée amateur des belles étoffes peintes de l'Inde ou du Levant et la connaissance des secrets de l'application de couleurs indélébiles sur des fibres végétales.

« Le secret des Indiens consistait à poser sur le tissu, non pas directement, comme on avait tenté de le faire en Europe au M.A., une couleur qui ne s'y fixait pas, mais une composition à base de sels métalliques dits « mordants » qui suivant le dosage, réagissait dans les bains colorants pour donner des laques aux tons différents et indélébiles ». (Catalogue, *Impression sur tissu*…).





Planches de bois pour imprimer ; à droite, les motifs à imprimer sont en cuivre. Photos et collection Michèle Brun

En Inde, l'application des mordants, épaissis de gommes, se faisait au *pinceau*, d'où le nom de **toiles peintes**. On couvrait les motifs dont les contours étaient reportés sur la toile par ponçage (les lignes des motifs dessinés sur une feuille de papier, le **poncif,** sont percées et le papier est appliqué sur la toile. Le charbon de bois frotté permet d'en obtenir le contour).

Cette méthode a-t-elle été appliquée en Provence ? On dit que les Arméniens installés dans la ville de Marseille se disaient peintres d'*indiennes* à la façon du Levant et de Perse. Mais la preuve manque malgré les assertions.

La colorisation des tissus se faisait par la peinture, l'impression ou la teinture. Jusqu'au XIX[e] siècle toutes les teintures se réalisaient à partir de sources végétales et plus rarement, à partir de sources animales ou minérales. De la famille des garances, on obtient des teintes rouges. Son avantage tenait à ce qu'elle est cultivée à peu près partout, notamment en Provence. Le pays d'Apt en particulier en cultive grâce aux efforts de l'évêque Eon de Cely, à la fin du XVIII[e] siècle. Certaines variétés d'insectes à écailles ont donné aussi des teintures rouges depuis la plus haute antiquité. Les couleurs jaunes proviennant de la gaude, du safran, du curcuma sont très utilisées notamment en Provence, mais présentent l'inconvénient de faner très vite. Les verts s'obtiennent par la superposition du jaune et du bleu, d'où l'aspect fané de certaines étoffes jadis d'un vert éclatant mais d'où le jaune a disparu, laissant une teinte vaguement bleuâtre.

Le bleu est obtenu à partir de l'indigo, largement cultivé en Inde et exporté. Mais aussi à partir de la guède, plante commune européenne.

Beaucoup d'autres plantes sont une source de teintes jusqu'à ce que les progrès en chimie industrielle du XIX[e] stabilisent les procédés de l'impression sur étoffe.

Michèle Brun (à suivre)

La bibliographie a été publiée à la fin des parties 1 et 2